

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Compte-rendu de la réunion du 19 novembre 2024 à l'ESAT Les Hauts de Belfort

Madame Virginie HAMMER préside la séance.

La Présidente du CVS souhaite la bienvenue et remercie les participants de leur présence.

Nous accueillons Mme Anne BERNARD, assistante sociale au CREA.

Mme BERNARD souhaite découvrir le fonctionnement du CVS du secteur Travail Protégé et Activités.

1/ Changement parmi les membres CVS

Il y a de nouveaux membres parmi les représentants des personnes accueillies.

Pour l'atelier ST2/ ST3 de l'ESAT Meltière

- Sébastien MIDEY a quitté l'ESAT pour travailler en milieu ordinaire
- Ouahiba HAGGUI devient titulaire
- Emmanuelle GENEVIEVE devient suppléante

	Titulaire	Suppléante
ST2 / ST3	Ouahiba HAGGUI	Emmanuelle GENEVIEVE

2/ Changement parmi les délégués des travailleurs

Joffrey DUPATY a démissionné de ses fonctions de délégué.

Il y a eu une nouvelle élection le 7 novembre.

Julien STRICKLER est élu délégué.

Pour rappel, il y a 3 délégués des travailleurs à l'ESAT du Territoire de Belfort



Délégué Meltière
Julien STRICKLER



Délégué Belfort
Ingrid CLEMENT



Délégué Cravanche
Claire BOSCH

Pour rappel,

Les délégués participent aux commissions de site CVS de leur site.

Un seul délégué participe au CVS du Secteur.

Exceptionnellement, Ingrid CLEMENT et Claire BOSCH sont présentes pour ce CVS Secteur.

3/ Calendrier des CVS 2025



**A inscrire dans vos agendas !
Dates des CVS 2025**

- Mardi 11 Mars 2025 à 14h
- Mardi 2 Juillet 2025 à 14h
- Mardi 4 Novembre 2024 à 14h

**Si vous êtes absent,
pensez à prévenir votre
suppléant.**

**Votre suppléant
participera au CVS à votre
place.**

Dates des commissions de site CVS 2025

ESAT BELFORT	ESAT MELTIERE	ESAT CRAVANCHE	DAJ
3 février 2025 – 14h	3 février 2025 - 10h		10 février 2025 – 9h30
12 mai 2025 – 14h	9 juin 2025 - 10h		2 juin 2025 – 9h30
6 octobre 2025 – 14h	29 sept 2025 – 10h		6 oct 2025 – 9h30

Nous calerons les dates des commissions de site de Cravanche prochainement, au retour de M.WALGER.

4/ Accompagnement Vie Affective et Sexuelle

- Avoir une vie affective et sexuelle, c'est un droit pour tous.
- L'ESAT et le DAJ vont proposer à toutes les personnes accueillies des ateliers d'éducation à la vie affective et sexuelle.
- Dans les ateliers, vous parlerez :
 - De relations sociales, amicales, familiales,
 - Des relations amoureuses,
 - Du corps humain,
 - De l'intimité,
 - De choix et de consentement,
 - De contraception...



Les premiers ateliers ont commencé.

Il y aura plusieurs groupes, de 10 personnes maximum.

Les premiers ateliers regroupent les personnes de moins de 30 ans.

Il y a 5 ateliers au total pour chaque groupe.
Les ateliers ont lieu les mardis après-midis.
Les ateliers sont animés par des professionnels formés.



Jeanne-Marie et Alexandra



Cindy et Albertine

5/ Accompagnement Sport-Santé

L'ESAT souhaite renforcer ses actions de prévention Santé.
Ce sont des actions pour le bien-être des travailleurs.

Il y a de nouvelles actions « Bouger pour sa santé ».

Par exemple,

Des séances de découvertes de l'escalade,

Des séances d'activité physique adaptée pour les personnes en surpoids.



Il y a aussi de nouvelles actions « Bien manger pour sa santé »

Ce sont des ateliers cuisines, avec une diététicienne.



L'ESAT a désigné deux référents Sport-Santé depuis juillet 2024.

Marie et Marie-Laure font la promotion de toutes ces actions.



6/ Mon Espace Santé

Mon espace santé, c'est comme un **carnet de santé numérique** pour tous les assurés de la Sécurité Sociale.

**Mon espace santé,
un service pour faciliter
votre suivi médical.**



Dans votre Espace Santé, vous trouvez :

- **Le Dossier Médical Partagé (DMP)**

Le **DMP** permet à chacun de stocker et des documents utiles à son parcours de santé.

Par exemple, vous pouvez stocker des ordonnances ou des résultats d'examens

- **La Messagerie Sécurisée de Santé (MSS)**

La messagerie permet d'échanger, en toute sécurité, des informations, avec les professionnels de son choix.



Le rôle de l'ESAT et du DAJ, c'est de :

- Promouvoir « Mon Espace Santé » auprès des personnes que nous accompagnons.
- Utiliser « Mon Espace Santé » pour vous communiquer et stocker des documents.



Ce qu'il faut retenir :

- Les professionnels n'ont pas accès aux données de santé des personnes.
- Les personnes choisissent ce qu'elles veulent partager ou non.
- L'ESAT peut déverser des informations dans le DMP de la personne. La personne est la seule à pouvoir lire les informations.
- L'ESAT peut utiliser la messagerie sécurisée pour communiquer avec la personne.



7/ Le Duoday

Le Duoday a lieu le **jeudi 21 novembre 2024**.

Nous avons concrétisé **45 duos** dans **30 entreprises, associations ou collectivités**.

Les duos ont lieu dans différents secteurs d'activités et permettent de découvrir plusieurs métiers.

Nous avons également proposé à des partenaires de réaliser un Duoday inversé à l'ESAT. 7 personnes seront en Duoday inversé.



8/ Contrat d'accompagnement en ESAT

Pour rappel

Tous les travailleurs signent un contrat avec l'ESAT.

Ce contrat n'est pas un contrat de travail.

C'est un **contrat d'accompagnement par le travail**.

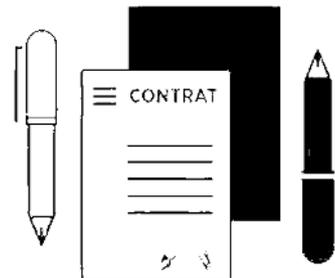
L'ESAT a fait évoluer le contrat d'accompagnement.

Il existe une version en FALC.

Il y a plus de détails. Par exemple

- Sur la restauration
- Sur les transports
- Sur la mutuelle et sur la prévoyance
- Sur le temps de travail

Tous les travailleurs vont signer un nouveau contrat d'accompagnement.



9/ Refonte politique de gestion des congés payés à l'ESAT

A partir du 1^{er} janvier 2025, il va y avoir des changements.
L'ESAT va gérer les congés des travailleurs selon les règles du code du travail.
Ces changements s'imposent à l'ESAT. C'est la loi.



Ce qui va changer :

	Actuellement	A partir du 1 ^{er} janvier 2025
Nb de jours de congés / an	25 jours / an	25 jours / an
Acquisition des congés	Ajustée en fonction de la date d'entrée à l'ESAT. Entrée avant mi-août, 25 jours de CP Entrée après le 1 ^{er} novembre, 5 jours de CP	2,08 jours de congés payés par mois de présence à l'ESAT
Périodes de fermeture de l'ESAT	Les travailleurs ont toujours un nombre de CP suffisant pour couvrir la période de fermeture de l'ESAT	Les travailleurs peuvent ne pas avoir les droits à congés nécessaires. Dans ce cas, les travailleurs seront en congé sans solde.
En cas d'arrêt maladie	Si les congés ne sont pas pris au 31 décembre, les congés sont perdus.	Si les congés ne sont pas pris au 31 décembre, les congés sont reportés l'année suivante
En cas de fin de contrat	Si les congés ne sont pas pris avant la fin du contrat, les congés sont perdus.	Si les congés ne sont pas pris avant la fin du contrat, les congés sont indemnisés.

Nous allons organiser des réunions d'information auprès de tous les travailleurs de l'ESAT au mois de décembre.

10/ Evolution des horaires d'accueil des PA au DAJ

A partir du 6 janvier 2025, les horaires du DAJ changent.
Toutes les personnes accueillies au DAJ auront les mêmes horaires.



Le lundi, ouverture du DAJ de 9h à 14h.
Il n'y a pas d'accueil le lundi après-midi.

Du mardi au vendredi, ouverture du DAJ de 9h à 16h30
Il va y avoir un changement des horaires des navettes.
Les personnes vont recevoir une information par courrier.

11/ Evolution de l'organisation des navettes

A partir du 6 janvier 2025, il y a une nouvelle organisation pour les navettes domicile-ESAT ou domicile-DAJ



Les tournées actuelles de Soldpark sont confiées à Synaltis.
Synaltis, c'est le nom de l'entreprise Adaptée de l'Adapei.
Synaltis a développé une activité transport depuis 3 ans.
L'ESAT travaille déjà avec Synaltis
L'ESAT souhaite travailler davantage avec Synaltis.

Les personnes transportées vont recevoir un courrier d'information, avec les nouveaux horaires.

La composition des navettes peut changer.

Les trajets sont organisés au mieux en fonction du lieu d'habitation des personnes transportées.

12/ Participation de l'employeur aux frais de transport

La loi dit :

« A partir du 1^{er} juillet 2024,
Les ESAT doivent participer aux frais de transport des travailleurs,
Pour leur trajet domicile-travail.
Pour les déplacements avec les transports en commun.



Les ESAT doivent participer à hauteur de 50% des frais d'abonnement aux transports en commun.

L'ESAT a réalisé les premiers remboursements fin octobre.

La mise en place des remboursements des frais de transport est difficile.

Tous les travailleurs n'ont pas répondu au questionnaire.

Tous les travailleurs n'ont pas transmis les justificatifs Optymo.

Si les travailleurs ne donnent pas les informations à l'ESAT avant le 15 janvier, l'ESAT ne remboursera plus les frais de transport 2024.



IMPORTANT : Tous les mois, les travailleurs doivent apporter les justificatifs.

Si l'ESAT n'a pas les justificatifs, l'ESAT peut arrêter le remboursement.

13/ Participation des usagers – Evolution des tarifs

POUR LES PERSONNES ACCUEILLIES A L'ESAT

	2024	2025	Commentaires
Repas Participation forfaitaire à charge de la personne	4.22 € / repas	4.22 € / repas	Prix des repas fixé selon le minimum garanti. Dernière évolution le 1 ^{er} novembre 2024
Transport Participation forfaitaire à charge de la personne	45 € / mois	50 € / mois	Augmentation en lien avec l'augmentation du coût du service
Mutuelle Participation de l'ESAT	15% de la cotisation mutuelle (6.90 € / mois)	15% de la cotisation mutuelle	Mutuelle obligatoire après confirmation de la période d'essai. En attente du tarif 2025

POUR LES PERSONNES ACCUEILLIES AU DAJ

	2024	2025	Commentaires
Accueil DAJ uniquement Participation des usagers	195 € / mois + 105 € / mois pour le transport	195 € / mois + 110 € / mois pour le transport	Pour rappel, nouveau système depuis le 1 ^{er} janvier 2021 Une contribution socle pour les repas et les activités Une contribution transport pour ceux qui prennent les navettes
Accueil DAJ + ESAT Participation des usagers	35 € / mois 55 € / mois	35 € / mois 55 € / mois	Pour rappel, nouveau système depuis le 1 ^{er} janvier 2021 Pour les personnes accueillies entre 20 et 40% Pour les personnes accueillies entre 50 et 80%

14/ Principe de restauration pour les travailleurs d'ESAT

Comment fonctionne la restauration actuelle de l'ESAT ?

Actuellement, le repas du midi est un repas obligatoire pour tous les travailleurs de l'ESAT.

Cela permet aux travailleurs d'avoir un repas équilibré et un repas pour un budget limité.



Il existe quelques exceptions.

Certaines personnes ont l'autorisation de ne pas manger à la restauration.

L'ESAT étudie chaque situation individuelle.

La personne qui ne souhaite pas manger à la restauration doit fournir une demande officielle et un certificat médical.

L'ESAT transmet une réponse officielle.

L'ESAT précise bien les conditions de dérogation à la règle (stockage de la nourriture / lieu de prise du repas...).

A la rentrée de janvier, l'ESAT va mettre en place un groupe de travail pour réfléchir.

L'ESAT peut-il faire évoluer le système de restauration ?

L'ESAT peut-il mettre en place une autre organisation pour mieux répondre aux besoins et aux souhaits des travailleurs ?

Plusieurs personnes sont volontaires pour participer à la réflexion.

Claire BOSCH et Ingrid CLEMENT.

Chantal GRANGER et Frédéric TOURNUT.

15/ Journées portes ouvertes à l'ESAT de Cravanche

Nous organisons deux évènements à Cravanche.

Un évènement pour les entreprises

C'est le vendredi 22 novembre de 9h30 à 13h30.

Nous allons parler du nouveau catalogue

Cadeaux d'entreprises de ChickyPop

Et promouvoir le Service Pause-Café.

Nous allons aussi parler de l'ESAT et des activités.

Nous allons essayer de développer de nouveaux partenariats.

Un évènement pour tout le monde.

C'est le samedi 23 novembre de 10h30 à 18h.

Tout le monde peut venir visiter l'Atelier Maroquinerie.

Ceux qui le veulent peuvent fabriquer un porte-clé.



16/ Information sur l'activité des ateliers

Le contexte économique général est difficile.

De nombreuses entreprises rencontrent des difficultés.

Plusieurs ateliers de l'ESAT rencontrent aussi des difficultés.

Par exemple, il y a moins d'activité

A l'atelier Façonnage Papier de Belfort

A l'atelier Condi-montage de Belfort

Dans les ateliers de sous-traitance automobile à Meltière.

D'autres activités se portent bien :

Les espaces verts

Les prestations de service (entretien de locaux / logistique-magasiner)

Les pauses café



Pour l'instant, l'ESAT ne traverse pas une crise profonde, mais nous sommes vigilants. L'ESAT met en place des démarches commerciales pour trouver de nouvelles activités et de nouveaux clients.

17/ Retours sur l'animation d'été 2024

Qu'avez-vous pensé de la fête d'été du vendredi 26 juillet ?

Globalement, les personnes ont apprécié la fête d'été.

Certaines personnes trouvent que c'est trop court.

D'autres personnes trouvent que c'est trop loin.

Pour rappel,

La fête s'est déroulée au Ballon d'Alsace, à proximité de la ferme-auberge du Wissgrut



Au programme, il y avait

Un pique-nique, avec dessert et café à la ferme-auberge

Plusieurs activités possibles : marche, pétanque, accrobranche, détente et jeux de plein air, jeux de société...



18/ La fête de fin d'année

La fête de fin d'année aura lieu le vendredi 20 décembre après-midi.

Il va y avoir 2 activités au choix :

Le bowling ou le karaoké et la danse.

Il va y avoir un repas de Noël à la restauration.

Ce sera le jeudi 19 décembre.



19/ Les congés de fin d'année

Nous avons décidé **d'allonger la période de fermeture de fin d'année.**

Parce qu'il n'y a pas beaucoup d'activité dans les ateliers,
Parce que les clients de l'ESAT ferment pendant 15 jours.



L'ESAT et le DAJ seront fermés

Du samedi 21 décembre 2024 au dimanche 5 janvier 2025 inclus.

Reprise le lundi 6 janvier 2025.

Les travailleurs bénéficieront exceptionnellement de **2 jours offerts en plus** :

Lundi 23 décembre, jour offert au titre de l'année 2024

Jeudi 2 et vendredi 3 janvier, jours offerts au titre de l'année 2025

20/ Calendrier des congés 2025

Pont de l'ascension

Vendredi 30 mai

Soit 1 jour de CP



Congés d'été

Du samedi 26 juillet
au dimanche 17 août
Reprise le lundi 19 août

Ou

Du samedi 2 août
Au dimanche 24 août
Reprise le lundi 25 août

Soit 14 jours de CP



Congés d'hiver

Du mercredi 24 décembre
au dimanche 4 janvier 2026

Reprise le lundi 5 janvier

Soit 6 jours de CP



Jours offerts en 2025

Jeudi 2 janvier

Vendredi 3 janvier

Vendredi 24 janv après-midi

Mardi 17 juin après-midi

Mardi 25 nov. après-midi

Soit 3.5 jours offerts en 2025

Certaines équipes de l'ESAT assurent des permanences pendant les périodes de fermeture. Par exemple :

- Les équipes espaces verts travaillent tout l'été
- L'équipe d'entretien des locaux de la MDPH travaille toute l'année

21/ Réponses aux questions posées lors des commissions de CVS

Nous avons apporté les réponses au fur et à mesure de la réunion.
En fonction des sujets abordés.

Participation de l'ESAT aux frais de transport en commun

- **Quand seront effectués les premiers remboursements ?**

L'ESAT a effectué les premiers remboursements en octobre.

- **Est-on remboursé lorsque l'on est en vacances ?**

Non, il n'y a pas de remboursement pendant les congés.

- **Est-il possible d'avoir une compensation financière pour les personnes qui viennent en voiture ou en navette, pour que ce soit équitable ?**

L'ESAT applique la Loi « plein emploi ».

Il n'y a pas de prise en charge pour les personnes qui viennent en voiture.

Pour les personnes qui viennent en navette, il y a déjà une participation importante de l'ESAT donc il n'y aura pas de participation supplémentaire.



Serait-il possible d'avoir une prime de Noël ?

Non, il n'y aura pas de prime de Noël.

Si le budget le permet, l'ESAT remet des chèques vacances.



Chèques vacances

- **Y aura-t-il des chèques vacances cette année ?**

La distribution va dépendre des résultats de l'année.

L'année 2024 est plus difficile, le contexte économique n'est pas bon.

- **Tout le monde n'est pas concerné par le remboursement des frais de transport. Si le coût généré par ce remboursement provoque un arrêt des chèques vacances, ce n'est pas équitable**

Le remboursement des frais de transport est une obligation.

La distribution de chèques vacances est un choix de l'ESAT.

- **Est-il possible de transformer les chèques vacances en chèques alimentaires ?**

Certains magasins acceptent les chèques vacances pour acheter de l'alimentaire.

Pour changer les choses, il faudrait questionner tous les travailleurs de l'ESAT pour connaître leurs préférences.



Mutuelle :

- **A partir de quand bénéficierons-nous d'une prise en charge à 50 % de l'ESAT ?**
- **Y aura-t-il une rétroactivité ?**
Nous sommes toujours en attente du décret.



Dossier Médical Partagé :

- **Tout le monde n'a pas l'information. Est-ce normal ?**
L'information a été transmise à tout le monde par un courrier et par un mail personnel.
- **Quel est le but du DMP ?**
- **Peut-on s'opposer à cette démarche ?**
Oui, on peut refuser de partager ces informations médicales.



Congés 2025 :

Est-il possible d'être en congés tout le mois d'août 2025, pour reprendre en septembre ?

La période de fermeture de l'ESAT est de 3 semaines.

Il est possible de prendre 1 semaine de plus à condition que :

Cela ne nuise pas au bon fonctionnement de l'équipe et des productions.

La personne dispose de droits à congés suffisant.



Est-il possible d'organiser des portes ouvertes ?

Nous organisons des portes ouvertes à Cravanche.

Nous n'avons pas prévu de nouvelles portes ouvertes à Belfort et à Meltière.

Nous avons privilégié l'accueil de petits groupes.

L'ESAT accueille régulièrement des groupes pour visiter les établissements (lycéens, étudiants par exemple...)



Sortie d'été 2024 :

La sortie était mal organisée. Comment faire mieux la prochaine fois ?

Cette formule d'animation était nouvelle.

Les activités étaient variées.

Il est difficile de satisfaire tout le monde.

Les avis sont majoritairement positifs.

Pour certains le temps d'animation était trop court : cette fête a été organisée sur une demi-journée.



22/ Où trouver les compte-rendu de réunion ?

Pour rappel

Les comptes-rendus de CVS,
des commissions de site, et des CQVT sont
disponibles

- Dans les Espaces ressources de chaque site
- Via l'espace Documentation du Livret d'accueil Numérique de l'ESAT.



**Prochain CVS le
11 mars 2025 à l'ESAT de Belfort**

Merci à chacun pour sa présence et sa participation.

CVS DU 19 NOVEMBRE 2024
à l'ESAT de BELFORT



COLLEGE	Nom	Embarquement
Directeur Général	Benoît MICHAUD	Excusé
Directrice du secteur Travail Protégé et Activités, Titulaire du collège de l'Adapté	REDERSDORFF Corinne	Présente
Directeur Adjoint, suppléant du collège de l'Adapté	FURSTER Thierry	
Directeur Adjoint	SCHEMYTE David	
Chef d'atelier	WALGER Nicolas	Excusé
Cheffe de service DAI	HENZELIN Emilie	Excusée
Assistante de Direction - Secteur Travail Protégé et Activités	SEIGNEUR Véronique	
Assistante sociale CREA	BERNARD Anne	
Personne Accueillies	PERRON Pariel	
Délegate de Travailleurs d'ESAT	CLAIRE BOSCH	

CVS DU 19 NOVEMBRE 2024
à l'ESAT de BELFORT



COLLEGE	Nom	Embarquement
Présidente du CVS - Collège des personnes accueillies	HAMMER Virginie	
Vice Présidente du CVS - Collège des familles	GRANGER Chantal	
Collège des personnes accueillies	DIEVAL Olivier	
Collège des personnes accueillies	DELENKIAN Céline	
Collège des personnes accueillies	CABANES Franck	
Collège des personnes accueillies	ZIANE Fayssal	
Collège des personnes accueillies	HAGGUI Ouahiba	
Collège des personnes accueillies	PRENAT Johan	
Collège des personnes accueillies	DOLLE Jason	
Collège des personnes accueillies Directrice Suppléant	CURNIER Laurent Adrien SAILLET	
Collège des personnes accueillies	LAMBERT François	
Collège des personnes accueillies	KLEISSER Catherine	
Déléguée des travailleurs d'ESAT	BOSCH Claire CLÉMENT Ingrid	
Collège des familles et mandataires	TOURNUT Frédéric	
Collège des salariés	WETTERWALD Romain	
Collège des salariés	BONUCCI Fabrice	
Collège de l'Adapté I. Belfort	BIEHLER Robert	Excusé